



#### Edito

C'est la rentrée !

L'équipe CFE-CGC espère que vous avez passé d'excellentes vacances et profité de ces congés bienvenus après un début d'année chargé.

Si les Jeux Olympiques et Paralympiques auront marqué cette parenthèse plus ou moins ensoleillée, Direct Assurance a, de son côté, remporté le concours ESCDA pour l'année 2025 (information non officielle jusqu'en novembre).

Une annonce du Groupe aura, elle, été beaucoup moins enchantée : le projet de cession d'AXA Investment Managers à la BNPP a été annoncé le 1<sup>er</sup> août. Ce projet a un impact direct pour nos collègues de cette entité, mais aussi d'autres impacts économiques, commerciaux et de stratégie pour le Groupe.



#### BILAN S1

Bien que 2024 ait été annoncée comme une année de « **stabilisation** », le premier semestre de Direct Assurance aura été bien rempli.

Le business se porte bien, mais les efforts portés à l'amélioration de la satisfaction des clients tardent à être réellement perçus (ce critère pèse pour 20% dans notre accord d'intéressement...) et l'inflation des coûts des sinistres se poursuit de plus belle.

Côté emploi, l'Entreprise continue ses recrutements pour compenser les départs, et, osons y croire, pour accompagner sa croissance.

La charge de travail reste importante, c'est un des éléments-clé soulevés par l'enquête Wittyfit de début d'année. Nous accompagnons la Direction sur ce sujet qui semble avoir enfin été pris en compte.

Stabilisation ne rime pas avec immobilisme chez Direct Assurance et après l'ESDA, de nouveaux défis arrivent déjà sur cette seconde partie de l'année.

#### Négociations S2



Des négociations sur l'accord des **astreintes et interventions hors plages** pour lequel nous n'avons cessé de demander une revalorisation du montant des indemnités sont « enfin » programmées pour S1 2025. Juste avant les congés, nous avons signé l'avenant sur l'intéressement 2024, et le renouvellement des accords sur la transition activité / retraite, l'accompagnement du projet personnel et le mécénat de compétences.



## Secure GPT et IA

L'Intelligence Artificielle est devenue ces derniers mois, un élément incontournable pour les entreprises.

Chez Direct Assurance, il est notamment possible d'utiliser Secure GPT (version sécurisée du Groupe AXA proposant d'utiliser les Models GPT-3.5 Turbo d'OpenAI ou Mistral small de Mistral AI).

Permettant de générer du contenu tels que des mails, du code informatique ou une stratégie marketing, SecureGPT doit être vu comme un instrument destiné à vous aider.

Bien évidemment, comme tout outil, il n'est pas magique et exempt d'inconvénients (phénomène d'« hallucination », réponse incorrecte, ...).

Alors, si ce n'est pas encore fait, n'hésitez pas à l'essayer pour vous familiariser avec ce qui est vu par certains comme le futur.

## Jeux Paralympiques

La CFE-CGC d'AXA en France a soutenu l'équipe de France de rugby-fauteuil. Une délégation de nos élus est venue encourager l'équipe lors du match pour la 5<sup>ème</sup> place, où les Français ont battu les Canadiens 53 à 50.

**Bravo à nos athlètes.**



## D2I / DCRC

La Direction Informatique Organisation et Data est devenue début avril la Direction Informatique et Innovation « D2I ».

Nous souhaitons la bienvenue à Chetanand BHAUGEERUTTY, nouveau directeur de la D2I, ainsi qu'à Jérôme ITTY, qui prend la direction de la Direction Commerciale & Relation Client.

## Télétravail

Un nouvel accord cadre a été signé au niveau du Groupe en **mai dernier**. Il réaffirme les grands principes du télétravail et, entre autres, **le principe 2 jours de présence sur site minimum par semaine et de 3 jours de télétravail maximum**.

La principale différence avec notre accord porte sur le décompte des jours obligatoires de venue sur site pour les « semaines incomplètes ».

Comme les autres entités du Groupe, Direct Assurance devra s'inscrire dans le cadre de ce nouvel accord.

Sachant que notre accord actuel reste en vigueur jusqu'en mai 2025, nous prendrons le temps de discuter des modalités de son renouvellement.

Le télétravail étant devenu central dans l'organisation de l'Entreprise et des collaborateurs, les négociations de cet accord seront un enjeu pour tous.

## Care - Santé Mentale

**L'Entreprise est responsable de la Sécurité et de la Santé des collaborateurs au travail.**

Pour cela, le Groupe investit dans une politique « Care » notamment à travers des actions de prévention telles que les bilans de santé, la mise en place d'un congé paternité allongé, ...

Une campagne de vaccination (Covid + Grippe) est ainsi planifiée pour la fin d'année à Suresnes et Rennes.

